

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES CHENAUX
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

446^{ième} séance

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, tenue le 17 décembre 2012, à 20 h 39, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : M. Yvon Lafond, maire
Mme Danielle Elliott, conseillère
M. Francis Perron, conseiller
Mme Diane Aubut, conseillère
Mme Germaine Leboeuf, conseillère
M. Mario Charest, conseiller
M. Yves Vinette, conseiller

Les membres présents forment le quorum.

Monsieur René Roy, directeur général/secrétaire-trésorier, assiste à cette séance.

1. Moment de réflexion

2. Adoption de l'ordre du jour

2012-12-378 Il est proposé par Germaine Leboeuf, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour présenté tel que présenté.

Adoptée.

3. Présentation des comptes

2012-12-379 Il est proposé par Danielle Elliott, appuyé par Diane Aubut et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes à payer d'une somme de 27 374,03 \$.

La liste est conservée dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

4. Période de questions

Aucune question.

5. Clôture de la séance

2012-12-380 L'ordre du jour étant épuisé, Germaine Leboeuf propose, appuyée par Danielle Elliott et résolu à l'unanimité que la présente séance est levée à 20 h 41.

Adoptée.

Yvon Lafond,
Maire

René Roy,
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Yvon Lafond, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Yvon Lafond, maire